

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21191 - 78ÈME ANNÉE

8 mars : barrages reconduits, rassemblements prévus

Retraites : poursuite de la mobilisation à La Réunion



Ce 7 mars à l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC, plusieurs milliers de Réunionnais ont participé à des mobilisations organisées dans plusieurs régions de l'île pour revendiquer le retrait du projet de loi sur les retraites. Aujourd'hui, des barrages sont reconduits, notamment à Gillot.

À l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC, des milliers de Réunionnais se sont mobilisés hier pour le retrait du projet de loi

sur les retraités. Lors des cinq premières journées de mobilisation, l'Intersyndicale a organisé d'importants défilés à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Ce 7 février, 6e jour de mobilisation, la tactique était différente. Les manifestants ont convergé vers différents points répartis sur les principaux axes routiers de La Réunion avec notamment deux lieux symboliques : dans le Sud, un barrage était dressé sur le pont de la rivière Saint-Étienne. Dans le Nord, c'était le carrefour devant l'aéroport qui était occupé. Dans l'Ouest, les syndicats des dockers ont appelé à la grève, le port était donc à l'arrêt. Dans l'Est, le giratoire de la route des Plaines était également occupé, tout comme le pont de la rivière des Marsouins à Saint-Benoît. Des opérations escargots et de distributions de tracts avaient eu lieu par ailleurs.

Des représentants de plusieurs sections du PCR étaient présents sur ces différents lieux d'action. Par ces actions, l'Intersyndicale avait comme but de « Mettre La Réunion à l'arrêt », dans le cadre d'un large mouvement national qui a rassemblé plusieurs millions de personnes dans l'action.

Barrages reconduits ce 8 mars

Ce matin, la mobilisation est reconduite par l'Intersyndicale. Une opération escargot a notamment été lancée depuis Sainte-Suzanne à destination du rond-point de Gillot. A leur arrivée, les manifestants ont dressé un barrage. Il est prévu également un rassemblement devant la Préfecture de La Réunion.

Rappelons que le projet du gouvernement vise à retarder l'âge légal minimal de départ à la retraite à 64 ans tout en augmentant la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite pleine. Ces conditions vont exclure encore plus de Réunionnais du droit à une retraite décente, car le chômage total concerne ici au moins un quart des travailleurs depuis 50 ans. L'application de ce projet de loi va également pousser ceux qui en ont les moyens à se tourner vers les banques et les assurances pour s'assurer un complément de revenu par capitalisation à une retraite du régime général devenue trop faible.

Elle ne créera pas un emploi à La Réunion, car elle augmentera la pénurie subie par les jeunes dans ce domaine car les départs à la retraite seront plus tardifs.

Plusieurs millions de manifestants en France

L'intransigeance du gouvernement est responsable d'une nouvelle journée de manifestations à La Réunion. Une grande partie du pays sera donc sous le coup du coma circulatoire, car le gouvernement refuse de remettre en cause une loi destinée à enrichir la grande finance au détriment des droits des travailleurs.

En France, après une journée de mobilisation où plusieurs millions de personnes ont mis « La France à l'arrêt », l'Intersyndicale appelle le gouvernement à ouvrir les négociations. Elle demande à être reçue de toute urgence par le président de la République. Depuis la première manifestation du 19 janvier, la mobilisation ne faiblit pas et diversifie ces modes d'action. Il appartient au gouvernement de prendre en compte la réalité du terrain et donc, de retirer son projet.

M.M.



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Étude de la Fédération des banques alimentaires sur « les demandes de soutien en lien direct avec l'inflation des prix »

Grande pauvreté 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'Outre-mer qu'en France

Depuis la crise sanitaire et avec l'inflation actuelle des prix, les demandes de soutien sont en constante augmentation dans toutes les banques alimentaires, et bien entendu, à La Réunion aussi. La Fédération des Banques Alimentaires a mené une étude dans les départements d'Outre-mer afin de pouvoir adapter les produits proposés aux besoins réels des bénéficiaires. La Réunion présente de nombreuses particularités ! Explications.

En décembre 2022, la hausse des prix des produits alimentaires a été de 12,1 % sur un an selon l'INSEE, ce qui est un niveau jamais observé depuis quarante ans. Toujours selon l'INSEE, cette hausse du prix des produits alimentaires a été plus accentuée sur certains produits. Par exemple, les produits laitiers ont augmenté de 16,9 % et la viande de 14 %. Ceci est la conséquence directe de l'impact de la hausse de l'énergie et des bouleversements des marchés agricoles et alimentaires liés notamment à la guerre en Ukraine. Bien entendu, cette augmentation pèse plus particulièrement sur les foyers modestes et les plus précaires, notamment les personnes fréquentant les structures d'aide alimentaire.

3,70 euros par jour et par personne pour se nourrir

La Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) a réalisé une enquête fin 2022 sur le profil et les besoins des personnes accompagnées par le réseau des Banques Alimentaires qui est riche en informations. Pour ces personnes, l'alimentation est devenue le deuxième poste de dépenses après le logement, désormais devant les factures d'eau et d'énergie et avec un gain de 14 points par rapport à 2020. L'aide alimentaire apportée par les Banques Alimentaires constitue en moyenne une économie de 92 euros par mois pour les personnes accueillies. Dans les départements ultra-marins, les personnes accueillies disposent en moyenne d'un budget alimentaire de 3,70 euros par personne et par jour, soit près de 1 euro de moins qu'en France. La moitié de

ces bénéficiaires à La Réunion est au chômage, contre 27 % en métropole. Les familles monoparentales sont nettement plus précaires à la Réunion, puisque 72 % d'entre elles perçoivent le RSA contre 35 % en France.

Inflation élevée et coûts supérieurs par rapport à la France

L'INSEE précise que la grande pauvreté est de 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'Outre-mer qu'en France. La précarité alimentaire en est l'une des facettes, aggravée par l'impact de l'inflation alimentaire. Selon le Sénat, ces territoires sont en effet marqués par un niveau d'inflation élevé malgré le bouclier qualité prix, qui vient s'ajouter à des coûts déjà supérieurs en outre-mer par rapport à la France. Ainsi, cette étude indique que :

- Plus de la moitié des personnes interrogées n'a pas pu augmenter leur budget alimentaire
- L'inflation impacte plus particulièrement les personnes seules et les familles monoparentales
- Un report massif sur des produits moins chers (discount, premier prix) ou de moins bonne qualité est à noter
- Des achats sont en baisse tout particulièrement pour la viande et les fruits et légumes frais
- Des restrictions d'achat sont également à enregistrer sur les produits non alimentaires, et encore plus fortes sur les vêtements et les loisirs
- L'accès à la viande, aux féculents et aux fruits et légumes est privilégié par les personnes accueillies dans les associations d'aide alimentaire

« Avec ces informations, nous allons pouvoir adapter les produits que nous proposons aux personnes bénéficiaires et leur apporter ce dont elles manquent particulièrement. Nous présagions ces résultats, et nous mettons en place les réponses nécessaires afin de venir en aide concrètement aux personnes en difficultés », confie Bruno Prochasson, Président de la Banque Alimentaire des Mascareignes.

Oté

Lir kréol, ékri kréol, sa lé difissil ? Mwin néna mon dë mo pou di lads. Mon boute la vérité !

Mézami souvan défoi mi antande déssèrtin i di : lir kréol lé dir, ékri an kréol lé dir galman. Mi di pa oui, mi di pa non mé m'a rakonte azot in zistoir :

Fitintan mwin lété amontrèr kréol linivèrsité La Rényon. Mwin la fé a popré trèzan ladan an kour di soir. An parmi mon bande zetidyan, l'avé bande militan, l'avé ossi demoune téi vé aprande noute lang-la, épi l'avé bande zetidyan étranjé téi vien shé nou pou lané. Néna demoune 67 nassionalité i pass in koup de tan linivèrsité La Rényon. Biensir pa toute i vien aprande kréol mé néna kant mèm in bon pti ta.

Mwin-mèm koman mwin l'ariv amontrèr ladan : par azar bien sir pars momandoné l'avé pi pèrsonne pou fé sa é sèpaki la di an parlan d'mwin : « Ala in moune i pouré ! Antouléka ala in moune i gingn ar pa di non ! ». Sé konmsa k'la éspassé... Méthode ? Kèl méthode ? Mwin l'avé poin ! Mé solman mwin l'avé souvnir bande bon profèssèr mwin l'avé étan jenn. An plisské sa, étan militan mwin l'avé travaye avèk Boris Gamaleya. Dan la Frans laba, avèk in n'ote létidian, nou l'amontrèr kréol inn-dé zorèye. Nou la mèm fé pass in légzamin... La Rényon mwin la ékri dann Témoignages sous lo nom TOTO. Nou la fé dikté la fète Témoignages é nou téi pran sa sèryèzman. Mèm si i rigol bien, i rigol sèryèzman. Néna plèzir dan la konéssans. Zot i kroi pa ?

Sa i vé pa dir mwin lété diplomé-kalifyé, mé sa i vé dir mwin lété militan nout mouvman kréol rényoné, mèm militan la lang kréol La Rényon.

Dsu bande milian épi bande zétranjé téi

apran kéol La Rényon ala sak mi sava dir azot : bande zétranjé i fé zamé lé shoz an amatèr, si tèlman kan zot i ariv lé pa rar zot la fine lir bande zékri an kréol : Zistoir Kristian, zistoir tikok, Kartyé Troi lète, mèm Albany bana té fine lir... Linivèrsité nou la travaye dossi la kiltir popilèr : léktir, sirandane, égzèsis lékritir, provèrb. Nou téi rakonte zistoir konm « Tizan la fèss an or », « tortu avèk lyèb »... Nou lété an plin dann bin la kiltir rényoné.

Alor mézami, m'a dir azot kékshoz, an parmi bande militan, an parmi bande zamé nout pèp rényoné, an parmi bande zétranjé mwin la pa antande souvan dir « la lang kréol lé difissil » mèm si li fé travaye la tête é sa lé normal. La lang kréol lé konm toute matyèr, i fo wi travaye ali, é si wi gingn wi plonj dan la kiltir, wi naz, wi naz mèm, wi rèss bingné d'dan lo pliss ké wi gingn- é shak foi konm i di sé in bin d'jouvance. Néna pou trafiké ladan...

Final de konte mi panss zordi lé pli fassil aprande ké avan. Pou kossa mi di sa ? Pars dann shanté, dann slam, dann sak lé ékri, sa lé di, sak lé shanté, ou néna pou rantré dossi oute dik dir la mémoire. Alé dsu Facebook néna demoune i ékri an kréol, alé dsu Youtube i étoneré amwin si wi kroiz pa bande gran zartist konm Daniel Waro, konm Ti-sours, konm Ousanousava épi d'ote ankor... Sirtou alon pa obliye lo moune i fé ké noute lang i rèss vivan, toultan li-mèm é toultan shanjan dann fon di fon nassion La Rényon.

A bon antandèr, salu !

Justin